

THURI'MAG



La mairie

tél 04 74 00 81 56

E-mail :

mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr

Site web :

saint-jean-de-thurigneux.fr

Horaires du secrétariat :
lundi, mardi et jeudi :

8h - 12h

vendredi : 16h - 19h

samedi : 9h - 12h

sur rdv

Thuri'Mag

Directeur de la publication du bulletin :
Stéphane Berthomieu.

Rédaction :

Commissio
n Communication.

Réalisé par :

l'Imprimerie Augagneur

Portail usager urbanisme

Pour déposer vos dossiers d'urbanisme

puu.siea-sig.fr

L'état civil

Le mot du Maire

Annoncée depuis un nombre de Thuri'Mag que je n'ose pas compter, notre cantine est enfin en service ! Les enfants se sont appropriés les lieux avec gaieté et dans un joyeux brouhaha. Ils y ont déjà leur habitude et la fontaine à eau, qui n'a pas l'aspect de la Fontaine de Trévi comme ils avaient pu se l'imaginer, leur est libre d'accès.



Dans un autre registre, le Conseil municipal a donné un accord de principe pour l'implantation d'une supérette dont on nous garantit que les prix seront les mêmes qu'en grande surface. Espérons que nous aurons le même plaisir à nous y retrouver que les enfants à la cantine et acheter de quoi faire de bons repas...

La nourriture n'étant pas que terrestre, merci à nos bénévoles de la bibliothèque nous permettant d'accéder à nombre de livres et nous nourrir intellectuellement.

Merci également à nos « lutins » qui ont cette année encore magnifiquement décoré notre village et nourri quant à eux notre émerveillement...

Merci enfin à nos associations et à notre comité des fêtes qui nourrissent les liens qui nous unissent.

En vous souhaitant une bonne lecture, je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2026.

Le Maire, Stéphane BERTHOMIEU

Naissance :

- Albane BAUDRON le 5 novembre 25

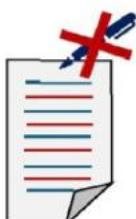
Le mot de la rédaction de Thuri'mag

Le bulletin municipal Thuri'mag vous est distribué trimestriellement depuis six ans. Ce numéro 22 est le dernier rédigé par l'équipe de la municipalité actuelle. Je profite de cette occasion pour adresser mes remerciements aux lecteurs qui ont souvent manifesté leur intérêt pour ce journal, à tous ceux qui ont participé à la rédaction de Thuri'mag : la commission communication (Babeth, Jean-Pierre, Martine, Michel, Myriam, Pierre, Sandrine, Stéphane) et aussi à tous ceux qui ont proposé des articles, des photos ou simplement des idées. Je souhaite vivement que ce journal puisse continuer à vivre et à progresser avec la future équipe municipale.

Michel MORLOT

À vos agendas

- 26/01, 14h30 : Conférence « Chez moi, j'y suis, j'y reste »
- 31/01 : Loto de l'école
- 06/02 : Date limite d'inscription sur les listes électorales
- 15/03 : 1er tour des élections municipales
- 22/03 : 2e tour des élections municipales



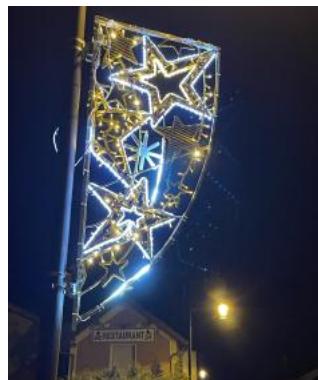
Attention, une nouvelle règle pour voter :
Scrutin de liste paritaire proportionnel, sans possibilité de panachage :
présentation de candidatures sous forme de liste bloquée.
Impossible de rayer ou d'ajouter un nom.
Toute inscription sur le bulletin entraînera un vote nul.

Le 11 novembre

La population est venue nombreuse pour assister à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Les enfants de l'école ainsi que les membres du CMJ ont contribué à la réussite de cette manifestation pour mettre à l'honneur toutes les victimes des guerres. Merci à tous.



Ça s'est passé à Saint Jean



Les décorations de Noël

Il y a eu un an le 10 décembre 2024 que Paul nous a quitté après nous avoir fait rêver (aidé de ses lutins) avec son thème « Saint Jean sur la banquise ». Le défi de poursuivre la décoration du village a été relevé et c'est avec émerveillement que l'on a pu admirer en décembre la place du village avec son thème « gnomes ». Dès Janvier, le thème est choisi avec une déco

uniquement en bois, Marie et Marie-Françoise s'affairent à la besogne. Les lutins récupèrent à foison : palette par ci, médium par-là, pied de lit, rondin de bois (merci à Denis de Monthieux qui a tronçonné les gros), buche, branche d'arbre, branche de cornouiller, marron, pomme de pin, écorche, etc.... Sans oublier, bien sûr, les trois champignons de lutin Guillaume. Puis le temps de la peinture et enfin celui de tout assembler avec l'aide de 2 lutins « finisseurs » Philippe et Jean Lou (qui a aussi tronçonné les petits rondins). L'heure est venue de mettre en scène tout ce beau monde. Et hop.. 2 lutins poseurs de plus, Franck et Lilian qui aident à mettre en place la cabane. Les 3 arbres de la place et la cabane ont été illuminés grâce au lutin électricien, Gilbert. Lutin Nicole se joint au groupe des filles pour la déco finale.

Quel beau monde que ces lutins qui s'affairent pour faire rêver petits et grands.

UN GRAND MERCI.

PS : et c'est reparti... Le thème 2026 est déjà dans les starting block. Décidément l'imagination de nos lutins n'a plus de limite ! et c'est tant mieux !

Pour 2026 :

Nous recherchons un lutin menuisier car nous aurons besoin d'au moins cinq sapins en bois (1,65m).

D'avance, merci.





Le samedi 29 novembre, le CMJ s'est rassemblé comme chaque année pour la décoration de l'école.

Merci aux animatrices Habonne et Nelly qui ont confectionné des décorations avec les enfants de la garderie afin de permettre à la commission jeunesse d'installer la magie de Noël devant l'école.

Merci aux enfants du CMJ : Léonie, Méline, Valentin, Léa, Jules, Livio et Bastien, aidés de bénévoles, pour leur disponibilité et d'avoir ainsi ravis les enfants qui, dès le lundi, ont vivement apprécié de voir leur école décorée.

Les enfants de l'école se sont rendus, le mardi 2 décembre à 16h30 sur le parking pour y déposer leurs boules de noël sur le grand sapin de la commune. Un moment convivial avec les enfants et les parents.



Soirée conviviale du 5 décembre

Encore une belle soirée, ce 5 décembre, dans la cour de l'école, le comité des fêtes a offert un moment convivial aux petits et aux grands. Les thurignaciens venus nombreux se sont régaliés avec du vin chaud, du chocolat, des marrons chauds, des crêpes et des frites. Un petit marché de Noël proposait également de jolies créations pour des idées cadeaux.

Un moment apprécié de tous.



Honneur à nos anciens

Le 13 décembre, après la distribution des colis pour certains, les séniors ont passé un délicieux moment au restaurant Le Saint Jean. Après s'être régalés, l'ambiance est montée grâce à une animation musicale festive où plusieurs convives ont donné de la voix lors d'un karaoké improvisé. Une parenthèse enchantée où la gourmandise n'avait d'égal que la joie d'être ensemble !



La cérémonie des voeux du maire

Le 10 janvier, c'est avec une grande satisfaction que Stéphane Berthomieu et son équipe ont accueilli les nombreux habitants venus assister à la cérémonie des voeux. Le maire a salué la présence des élus des communes voisines, des forces de l'ordre et des pompiers. Un moment d'émotion a marqué l'assemblée avec la présence de notre doyen, Monsieur Marius Soquet, toujours fidèle au rendez-vous à l'âge de 104 ans. Sur un ton humoristique, le bilan d'une année présentée en version maritime, le "capitaine" Stéphane Berthomieu a retracé la croisière 2025, le travail collectif de l'équipage (l'équipe municipale), l'appui indispensable des partenaires extérieurs pour la réussite des projets. Remerciements aux associations et aux bénévoles de notre village avec une mention particulière à l'équipe décoration et fleurissement. Remerciements à tous les agents municipaux. La soirée s'est terminée dans la convivialité autour d'un délicieux buffet.



Les bénévoles à l'honneur.

Le 17 janvier, la municipalité a accueilli les 15 bénévoles de la bibliothèque, de la décoration et du fleurissement autour du traditionnel petit déjeuner. Ce rendez-vous autour d'un café accompagné de viennoiseries est l'occasion de passer un très bon moment de convivialité et aussi l'occasion de remercier tous nos volontaires qui ne comptent pas

leur temps pour œuvrer auprès de notre commune. Un petit présent s'impose : une gourde personnalisée avec le logo de St Jean avec l'inscription « merci » accompagnée d'une boîte de Macarons de France Macarons leur a été offerte. Un GRAND MERCI, chers bénévoles, pour votre dévouement et votre bonne humeur.

La nouvelle cantine

Les travaux sont enfin terminés et la cantine a pu être transférée dans le bâtiment rénové de l'ancienne épicerie.

Le lundi 12 janvier, dans une grande excitation, 80 enfants de l'école ont pu découvrir la nouvelle cantine et y prendre le premier repas. Quelques petits problèmes techniques ont été mis en évidence et seront très rapidement solutionnés.



Ce jour là, une animatrice des Alchimistes était présente pour sensibiliser les petits et les grands sur le thème de la réduction et du recyclage des déchets alimentaires.



Une traversée de la route bien encadrée



Les projets en cours



Le plein d'eau dans le plan d'eau !

La municipalité a loué une motopompe afin de réaliser un transfert artificiel d'eau depuis un étang de la Fondation Vérots à qui nous adressons nos remerciements.

Restauration de la zone humide

Lors du Conseil Municipal de décembre, a été présenté le projet de plan de gestion stratégique de l'étang de la Combe, recensé comme zone humide. Ce projet est porté par la CCDSV, qui prendrait en charge l'aménagement et la restauration du site, et la mise en oeuvre des suivis (zone humide, faune, flore). La commune conserverait l'entretien et la gestion du site.

L'objectif est d'élaborer un programme d'opération de réhabilitation / restauration du site, en tenant compte des enjeux écologiques et d'accueil du public et en s'assurant de la fonctionnalité dans le temps face aux conséquences du changement climatique :

- Protéger / restaurer et valoriser le milieu humide ;
- Préserver une zone en eau de manière permanente (mare d'environ 3 000 m²) ;
- Garantir l'attractivité du site (contour accessible aux piétons et création de zones d'ombre).

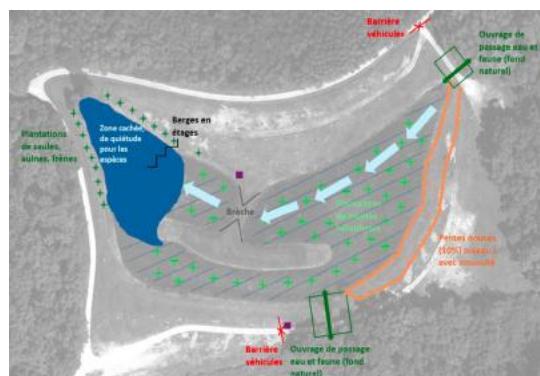
Trois scénarios ont été présentés ayant

en commun l'aménagement d'une zone de quiétude pour les espèces autour de la mare et la mise en place d'ouvrages de passage d'eau et de faune :

1. Avec berges en étages uniquement au nord de la mare ;



2. Avec pentes douces de niveau 1 à l'est de l'étang et brèche dans l'îlot central ;



3. Avec pentes douces de niveau 2 à l'est et au nord de l'étang et brèche ou arasement de l'îlot central.

Le scénario 2 a été retenu, il semble le plus favorable à l'obtention de l'aide gouvernementale conditionnant la réalisation de ce projet de retour à l'état naturel pour cette zone précédemment dédiée à la pêche.

Le nouveau lotissement

Le permis d'aménager l'opération b de l'OAP 2 (sud du lotissement le Petit Pont) a été validée le 10 octobre 2025, comme annoncé dans notre précédent Thurimag.

Étant pour l'instant dans la phase de commercialisation, l'aménageur YTEM ne peut se prononcer sur la date de début du chantier pour le terrassement des différents réseaux et la voirie. Le futur lotissement se compose de 23 lots (15 de 500m² et 8 dont la surface varie de 424 à 440 m²).

Pendant la durée des travaux, il est à noter que l'accès au chantier se fera exclusivement par le chemin du Plan d'Eau au sud. Les 2 accès au Nord, par le lotissement du Petit Pont, seront temporairement neutralisés afin de préserver leur voirie.



Le projet d'une supérette

Le conseil municipal a donné son **accord de principe** pour l'installation à Saint Jean d'une supérette de marque API, proposant 700 articles **à prix supermarché**.

Le projet est en cours d'étude.



NOTRE CONCEPT C'EST QUOI une SUPER supérette ?



700 RÉFÉRENCES
À PRIX SUPERMARCHÉ



OUVERTE TOUS LES JOURS
DE L'ANNÉE



PRÉSENCE QUOTIDIENNE
À HEURES FIXES



PROGRAMME SUPER LOCAL
(PRODUITS LOCAUX
SITUÉS À MOINS DE 50KM)



ACCESIBLE
À TOUTES ET TOUS,
EN LIBRE SERVICE



SUPÉRETTE
ÉCO-CONçUES,
FABRIQUÉES EN FRANCE

Plantations

Pendant cet automne, l'ONF a terminé la deuxième phase de reboisement de la forêt de Saint Jean. Au total, 5200 arbres ont été plantés sur 3,83 ha initialement occupés par du taillis. Les espèces choisies sont principalement des chênes sessiles, des chênes pédonculés et des fruitiers divers comme le cormier ou le pommier sauvage. Les plants sont de petites tailles afin de favoriser la reprise. Cette opération s'inscrit dans une démarche de long terme, pour les générations futures.



Transport à la demande

Pour faciliter les déplacements de tous, la CCDSV a mis en place un service de transport à la demande qui dessert l'ensemble du territoire et les gares de Villefranche et Saint-André-de-Corcy. Ce voyage s'effectue en bus ou minibus, à des points d'arrêts prédéfinis et fonctionne uniquement sur réservation. Ouvert à tous (et accessible aux personnes à mobilité réduite), du lundi au vendredi, de 7h à 19h ainsi que le samedi de 9h à 18h, il en coûte 1 € par trajet ou avec l'abonnement Saônibus.

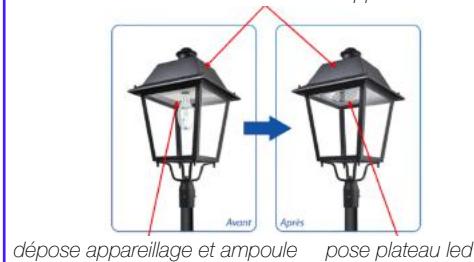
Télécommunications

La municipalité rappelle, que depuis janvier 2026, il n'est plus possible de souscrire un abonnement internet « ADSL » et que le réseau cuivre sera démantelé pour le 31 janvier 2029. À cette date il ne sera plus possible de disposer d'un abonnement téléphonique « classique ».

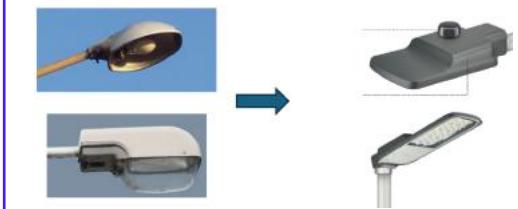
Modernisation de l'éclairage public

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et des e-communication de l'Ain (SIEA) propose à notre commune de moderniser l'éclairage public. Cela concerne 155 points lumineux. Plusieurs solutions ont été proposées par le SIEA, le conseil municipal a donné un accord de principe sur la suivante :

Remplacement de l'appareillage et de l'ampoule par un plateau LED : 80 points lumineux conservation de l'enveloppe



Remplacement complet du luminaire LED : 75 points lumineux



- Durée de vie prévue : 100 000 h, possibilité de gradation de l'intensité lumineuse.

- Mise aux normes de 7 coffrets de commande, télégestion sur 10 coffrets (réglage et extinction à distance, mise en marche forcée, suivi des consommations)

- Reste à charge pour la commune : 58 500 euros, financés sur douze ans, à un taux réduit. La réduction de consommation est estimée à 60% après passage en LED.

Bibliothèque

Le petit mot des bénévoles



La bibliothèque de Saint-Jean-de-Thurigneux, vous connaissez?

C'est avant tout un lieu de proximité, animé par une petite équipe de bénévoles passionnées. Nous avons à cœur de vous offrir un espace convivial, dédié à la lecture et au partage. Nous vous accueillons chaque samedi, de 10h à 12h (hors vacances scolaires).

Rattachés au service de la médiathèque Intercommunale *La Passerelle*, nous permettons à chacun d'emprunter et de déposer des livres, mais aussi de réserver des ouvrages disponibles dans d'autres bibliothèque du réseau!

Pratique, non?



Si nous sommes fermés, vous pouvez déposer vos livres à la mairie de St Jean, selon les jours et heures d'ouvertures (le Lundi, Mardi et Jeudi entre 8h00 et 12h00 et le Vendredi entre 16h00 et 19h00).

Nous n'offrons pas les mêmes prestations que la bibliothèque de Trévoux, mais nous nous formons pour améliorer la qualité de notre accueil et de nos conseils.

Nous achetons régulièrement des ouvrages pour vous permettre d'avoir accès à des nouveautés!

Alors, même si nous ne sommes pas 100% opérationnelles, nous vous remercions pour votre bienveillance et votre compréhension. Ce service repose uniquement sur le temps et l'engagement de bénévoles motivées. Et nous avons toutes à cœur de maintenir un lieu de culture et de lien social au sein de notre village!

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe si le ❤ vous en dit!

Les bénévoles de la bibliothèque

La pluviométrie à St Jean

La quantité cumulée de pluie tombée à Saint Jean est très variable d'une année à l'autre. En 2025, il est tombé 816 mm, ce qui représente un total de 816 litres par mètre carré. Ci-contre, le récapitulatif depuis 2014.

